

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL
27 septembre 2018
Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, BAILLOU Philippe, VIALADE Sophie, CALVEL Thierry, GUIRAUD Gaëlle.

Absents (représentés) :

Absents : VIALADE Régis.

○ **PROCEDURE DE REVISION DU Plan Local d'Urbanisme :**

Le conseil municipal décide d'annuler la délibération du 29/02/2012, de prescrire la révision du PLU, de charger la commission municipale d'urbanisme du suivi, de fixer les objectifs, d'approuver la modalité de concertation avec le public avec l'organisation d'une réunion publique et la mise à disposition du dossier de concertation à la mairie.

○ **DEMANDES SUBVENTIONS EGLISE :**

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Aude et de la DETR pour les travaux de réfection intérieure des plafonds et des murs de l'église.

○ **DEMANDES SUBVENTIONS WC PMR :**

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Aude et de la DETR pour les travaux de création de WC PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à la salle des fêtes et au village.

○ **AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UN BAIL POUR LA REPRISE DU COMMERCE MULTI SERVICES ET DU LIEU DE VIE:**

Le conseil municipal donne à Monsieur le Maire l'autorisation de signer un commodat avec Madame Laetitia SIERRA pour la reprise du commerce multiservices et du lieu de vie.

○ **AVENANT 1 AU MARCHE RENOVATION ET CREATION DE DEUX LOGEMENTS :**

Le conseil municipal accepte l'avenant du lot n°6 Peinture (Entreprise PERIES) pour un montant de 2363,14 € HT pour la rénovation et création de deux logements (volets, fenêtres).

○ **AVENANT 1 AU MARCHE RENOVATION DE LA MAIRIE ET ACCESSIBILITE**

Le conseil municipal accepte l'avenant du lot n°5 Peinture (Entreprise PERIES) pour un montant de 2965,06 € HT pour la rénovation de la mairie et accessibilité (murs, escalier, mur cage d'escalier).

○ **MISE EN PLACE DU RIFSEEP :**

Le conseil municipal décide d'instaurer le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) aux adjoints administratifs territoriaux et aux adjoints techniques territoriaux.

○ **CONVENTION ADHESION RESEAU DEPARTEMENTAL DE BIBLIOTHEQUES :**

Le conseil municipal approuve la convention d'adhésion au réseau départemental de bibliothèques de l'Aude.

Fait à VERDUN-EN-LAURAGAIS, le 02 octobre 2018

Le Maire

Armand de PRADIER d'AGRAIN

